

#### Exemple 1



Affaire nouvelle de 20 000 € avec 0 % d'UC le 20/05/2024.



Taux de PB 2024 et 2025 bonifiés de 1,50 % net sur la poche de 20 000 €\*\*\*.

#### Exemple 2



Affaire nouvelle de 130 000 € avec 30 % d'UC le 20/05/2024.



La condition UC n'étant pas respectée, il n'y aura donc pas de boost sur la collecte.

#### Exemple 3



Affaire nouvelle de 130 000 € avec 50 % d'UC le 20/05/2024.



Taux de PB 2024 et 2025 bonifiés de 1,50 % net sur la poche de 65 000 € investie en euros\*\*\*.

#### Exemple 4



Affaire nouvelle de 50 000 € avec 0 % d'UC le 20/05/2024 et versement libre de 80 000 € avec 0 % d'UC le 01/06/2024



La condition UC n'étant pas respectée, il n'y aura donc pas de boost sur la collecte (130 000 € versés à 0 % d'UC).

#### Exemple 5



Affaire nouvelle de 50 000 € avec 0 % d'UC le 20/05/2024 et versement libre de 100 000 € avec 50 % d'UC le 01/06/2024.



La condition UC n'est pas respectée car la somme des versements est supérieure à 100 000 €, il n'y aura donc pas de boost sur collecte (150 000 € versés à 33 % d'UC).

#### Exemple 6



Affaire nouvelle de 50 000 € avec 0 % d'UC le 20/05/2024 et versement libre de 100 000 € avec 75 % d'UC le 01/06/2024.



Taux de PB 2024 et 2025 bonifiés de 1,50% net sur la poche de 75 000 € investie en euros\*\*\* (respect de 50 % UC sur les 150 000 € versés).

**\*\*\* Ce boost sur la collecte se cumule au taux servi sur le contrat dans une limite de rémunération globale du fonds euros liée au versement de 5,00% nette de frais de gestion.**